

Les réclamations individuelles et collectives des salariés

Assister les salariés

▶ 1 jour - 7h

▶ **PRÉREQUIS** : Aucun

▶ **PUBLIC** : Elus titulaires/suppléants du CSE

OBJECTIFS

- Identifier les principales attributions du CSE
- Maîtriser les prérogatives liées aux réclamations et à l'application des réglementations
- Savoir utiliser les leviers et les moyens du CSE pour assister les salariés

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

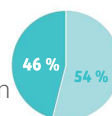
- Apports de connaissances théoriques
- Temps d'échanges

MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

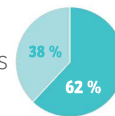
INDICATEURS DE PERFORMANCE

→ Atteinte des objectifs de la formation



■ Satisfaisant

→ Utilité des connaissances acquises



■ Très satisfaisant

PROGRAMME

Introduction : rappel des principales attributions du CSE

- ▶ Economique et professionnelle
- ▶ Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)
- ▶ Activités sociales et Culturelles (ASC)
- ▶ Réclamations individuelles, collectives et application des réglementations

Porter les réclamations individuelles et collectives

- ▶ Notions et définitions
- ▶ Le processus : recueil – réponses de l'employeur – retranscription - communication
- ▶ L'assistance des salariés – La posture à tenir avec la direction
- ▶ Les différents droits d'alerte et leurs modalités d'utilisation
- ▶ Les sujets de consultations des « Ex DP » intégrés au CSE
- ▶ Les approches Santé :
 - Travail prescrit / Travail réel
 - L'inspection et l'enquête comme leviers

COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 300 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation de handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

2022 - version N°2 - Mise à jour le 1er septembre 2022